

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:57673-2011:TEXT:FR:HTML>

**F-Douai: Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection**

**2011/S 35-057673**

**AVIS DE CONCOURS**

Ce concours est couvert par la directive 2004/18/CE

**SECTION 1: POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE**

**I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

Maisons et Cites Soginorpa  
167 rue des Foulons, BP 60049  
Attn: M. Laurent Vienne  
59501 Douai Cedex  
FRANCE

Téléphone +33 327995933

Courrier électronique (e-mail): [laurent.vienne@soginorpa.fr](mailto:laurent.vienne@soginorpa.fr)

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:**

Maisons & Cités  
167 rue des Foulons, BP 60049  
Attn: M. Joël Plachez  
59501 Douai Cedex  
FRANCE

Téléphone +33 327998591

Courrier électronique (e-mail): [joel.plachez@soginorpa.fr](mailto:joel.plachez@soginorpa.fr)

**Service auprès duquel le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris concernant un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres, demandes de participation ou manifestations d'intérêt doivent être envoyées à:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ OU ACTIVITÉS PRINCIPALE(S)**

Logement et développement collectif

**I.3) ACTIVITÉ OU ACTIVITÉS PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ CONTRACTANTE**

**SECTION II: OBJET DU CONCOURS/DESCRIPTION DU PROJET**

**II.1) DESCRIPTION**

**II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice**

Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse relatif à la réalisation d'une opération de l'ordre de 120 logements à Lens, Cité du 12/14, faisant partie des écocités minières du Louvre.

**II.1.2) Description succincte**

Missions:

La mission confiée au titulaire sera une mission de base dont les éléments constitutifs ainsi que leur contenu sont définis par l'annexe I de l'arrêté ministériel du 21.12.1993.

Données de l'opération:

L'opération consiste en la réalisation de 120 logements environ sur une parcelle de la cité 12-14 à Lens. L'opération sera conduite sur une période de 4 années, en quatre tranches. L'Opération composée en majorité de logements individuels comportera quelques petits immeubles collectifs.

Elle s'inscrit dans le périmètre de la démarche Euralens, qui vise à maîtriser la bonne intégration urbaine et paysagère du Louvre-Lens et susciter un renouvellement urbain ambitieux et qualitatif. La cité 12-14 fait partie des écocités minières du Louvre avec une ambition de faire des cités minières un lieu d'excellence urbaine et de valorisation patrimoniale.

Le niveau de performance thermique demandé sera celui de la Rt2012.

La surface SHON estimée est de 10 000 m<sup>2</sup> pour un montant de travaux de 11 500 000 EUR TTC.

II.1.3) **Vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV)**

71000000

**SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) **CRITÈRES DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS**

Le pli sera analysé tout d'abord sur la conformité administrative. Seront déclarées conformes les candidatures dans lesquelles la lettre de candidature et les déclarations seront dûment remplies et signées. Les candidatures conformes administrativement seront classées à partir des critères de sélection suivants:

Moyens:

- les moyens de l'opérateur économique seront analysés à partir des effectifs et des chiffres d'affaires fournis par l'opérateur économique,
- importance des effectifs dont disposent l'architecte (ou le groupement d'architectes) ainsi que les autres cotraitants, en ingénieurs,
- adéquation de leurs moyens financiers au regard de l'opération.

Compétences:

Les compétences seront analysées au vu de la qualité de l'ensemble des documents listés au présent avis de concours. Ces compétences devront être identifiées au sein de l'équipe affectée à l'exécution du marché avec les qualifications professionnelles de l'équipe et l'organisation envisagée.

Les réalisations produites seront les plus significatives au regard de l'objet du marché pour les entreprises nouvellement créées, il sera exigé de fournir les éléments d'information disponibles à la date limite de remise des demandes de participation ou, si elles ne sont pas en mesure de les produire, de justifier de leurs capacités par tout autre moyen. La sélection des candidatures ne s'appliquera que sur les seuls documents fournis dès lors que la date de création est prouvée par tout moyen (copie du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (CFE) ou un extrait du registre du commerce ou tout autre pièce officielle attestant la date de création.

III.2) **LA PARTICIPATION EST RÉSERVÉE À UNE PROFESSION PARTICULIÈRE**

Oui

L'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'oeuvre sera composée de spécialistes capables, ensemble, de maîtriser la totalité des disciplines concernées par la spécificité des ouvrages et notamment:

- architecture et urbanisme, (mandataire),
- ingénierie environnementale (optimisation énergétique et H & E),
- ingénierie VRD,
- paysage,
- économie de la construction.

L'équipe d'architectes sera de préférence multiple.

Un architecte (ou un groupement solidaire d'architectes) sera mandataire du groupement de maîtrise d'oeuvre.

Il n'est pas demandé d'exclusivité dans la constitution des équipes; cependant chacun des membres du

groupement ne pourra être présent que dans un seul des groupements admis à concourir. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

#### **SECTION IV: PROCÉDURE**

##### **IV.1) TYPE DE CONCOURS**

Restreint

Nombre envisagé de participants: 6

##### **IV.2) NOMS DES PARTICIPANTS DÉJÀ SÉLECTIONNÉS**

##### **IV.3) CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS**

Les critères d'évaluation des projets seront décrits dans le règlement de consultation remis aux candidats admis à concourir.

##### **IV.4) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

###### **IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice**

###### **IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels**

###### **IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

15.3.2011 - 12:00

###### **IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

###### **IV.4.5) Langues dans lesquelles les projets ou les demandes de participation peuvent être rédigés** français.

##### **IV.5) RÉCOMPENSES ET JURY**

###### **IV.5.1) Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)**

Non

###### **IV.5.2) Détail des paiements à verser à tous les participants**

Indemnité de concours: 25 000 EUR hors taxes.

Ce montant pourra être réduit dans l'hypothèse de prestations insuffisantes ou non conformes, sur proposition du jury. L'indemnité versée au titulaire constituera une avance sur ses honoraires.

###### **IV.5.3) Contrats faisant suite au concours:**

###### **IV.5.4) La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice**

###### **IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés**

#### **SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

##### **VI.1) CE CONCOURS S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**

##### **VI.2) AUTRES INFORMATIONS**

Date prévisionnelles d'envoi du DCC aux candidats sélectionnés: 28.3.2011.

Délai de remise: 8 semaines.

Autres renseignements:

Documents à remettre à l'appui de la candidature au format papier avec copie sur CD-ROM.

(L'absence d'un des documents repris ci-dessous entraînera le rejet de la candidature. De même la fourniture excessive de documents non demandés pourra conduire au déclassement du candidat).

Administratifs (documents DC disponibles sur le site: [Http://www.economie.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/formulaires/DC/daj\\_dc.htm](http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)):

— lettre de candidature sur formulaire DC1 (même document signé par tous les candidats),

— déclaration du candidat DC2,

- attestation d'inscription à l'ordre des architectes (ou son équivalent pour les candidats étrangers),
- kbis de moins de trois mois (pour les entreprises immatriculées en France ou équivalent pour les candidats étrangers),
- avis de situation au répertoire Sirene (ou équivalent pour les candidats étrangers),
- attestations d'assurance RC et décennale.

Justification des moyens: déclaration de l'effectif et du chiffre d'affaire pour chaque membre du groupement.

Justification de compétence:

- la qualification et l'expérience des personnes physiques appelées à réaliser les prestations (Curriculum vitae) et l'organigramme définissant l'organisation du groupement et les tâches affectées,

— références:

Pour l'architecture et le paysage: 5 références pour l'architecture et 5 références pour le paysage seront présentées sans être obligatoire, des références en architecture et en paysage sur des opérations de cités ouvrières sera recherchée (construction neuve, réhabilitation, démolition reconstruction ...).

Les références seront présentées sur un cahier A4 portrait présentant 5 opérations de moins de 3 ans, en rapport avec l'objet de la consultation et permettant d'apprécier la production du candidat, appuyée de préférence par une photographie de l'ouvrage réalisé ou à défaut par une perspective du bâtiment projeté. Une page A4 par opération et copie sur le CD-ROM (aux formats natif et pdf). Les images reprises sur les fiches seront également produites au format numérique jpeg 300 dpi pour permettre un éventuelle projection aux membres du jury.

Chaque page A4 présentera chaque opération et reprendra:

- une illustration au format A5,
- le maître d'ouvrage,
- la désignation de l'opération,
- les dates de réalisation (permis de construire, OS de démarrage, date de livraison),
- les caractéristiques de l'opération (nombre de logements individuels, nombre de logements collectifs, surfaces habitables, SHON, coût des travaux bâtiment),
- le type d'opération (locatif et type de financement, accession, niveau de performance énergétique, labélisation),
- le contenu de la mission et son montant (part du candidat membre du groupement),
- un fichier Powerpoint.

Les informations contenues sur chaque fiche A4 (portrait) seront reprises sur une diapositive.

Compatible Powerpoint 2003 (sans animations) gravé sur le CD-ROM.

Pour les autres opérateurs économiques:

Sur une page A4, références de moins de 3 ans, en rapport avec l'objet de la consultation et permettant d'apprécier la production du candidat.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 17.2.2011.

### VI.3) **PROCÉDURES DE RECOURS**

#### VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

#### VI.3.2) **Introduction des recours**

#### VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

#### VI.4) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

17.2.2011